



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur la situation des salariés de l'usine Stellantis Douvrin

Question écrite n° 38234

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des salariés du groupe Stellantis Douvrin et sur le maintien de l'emploi en France. Après la fermeture de l'usine Bridgestone provoquée par la concurrence déloyale subventionnée par les impôts via l'Union européenne, c'est désormais PSA-Stellantis qui annonce que son nouveau moteur « EP Gen 3 » sera produit en Hongrie, et non à Douvrin comme la direction s'y était engagée. Tous les efforts consentis par les salariés et leur savoir-faire sont méprisés pour des intérêts financiers de court terme, imposés par la fusion de PSA avec Fiat-Chrysler souhaitée par Emmanuel Macron. À cette terrible nouvelle s'ajoute l'annonce de la fin de la production en juin 2022 du moteur diesel DV-R, soit la suppression à terme de 75 % des emplois. Comment croire que ces annonces ne présagent pas de la fermeture du site, lequel est déjà passé de 6 000 à 1 500 postes depuis 2001 ? La direction promet que les salariés pourraient être reclassés sur la nouvelle usine de batteries ACC. Bien sûr, il faut se réjouir de la création de cette usine, mais si celle-ci ne permet que de reclasser des anciens employés de PSA ou de Bridgestone, son impact sur l'industrie du territoire sera bien plus faible que promis ! M. le député demande à M. le ministre s'il cautionne de tels agissements. Il lui demande s'il compte intervenir auprès du groupe Stellantis afin qu'il respecte ses engagements envers ses salariés, en particulier sur le maintien de l'emploi sur le site de Douvrin pour la fabrication des moteurs thermiques et hybrides.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est déterminé à accompagner la transformation de notre industrie automobile pour que la France reste un grand pays d'automobile. Le défi est considérable : l'automobile est confrontée à une transformation technologique radicale, la plus importante depuis un siècle, et elle doit réaliser cette transition dans un environnement économique de crise. C'est le sens du plan de soutien de 8 milliards d'euros que le président de la République a annoncé en mai dernier. Ce plan repose sur plusieurs piliers : les incitations à l'achat pour accélérer la transition du parc automobile vers des véhicules plus propres, l'accompagnement et le financement de formations pour les salariés concernés par des mutations technologiques, ainsi que le soutien à la sous-traitance qui a connu un très grand succès avec déjà près de 250 projets retenus, recevant près de 235 millions d'euros d'aides couvrant 710 millions d'euros d'investissements industriels. L'innovation est également un axe central de ce plan. Nous ne réussissons pas cette transition en nous arc-boutant sur des technologies dépassées mais en faisant des choix innovants et en investissant massivement sur les technologies d'avenir pour que la France reste un leader de l'industrie automobile. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de consacrer 690 millions d'euros pour permettre l'émergence de l'usine de batteries de nouvelle génération portée conjointement par Stellantis et SAFT. La région Haut de France et les communautés d'Agglomération de Béthune et de Lens ont également choisi de contribuer à ce projet, à hauteur de 80 millions d'euros et 41 millions d'euros respectivement. Nous rappelons ainsi le fort engagement du gouvernement pour faire de Douvrin le premier site français accueillant une gigafactory de batteries et la visite du site par le président de la République le 28 juin dernier en témoigne. Dès début 2022, les premiers investissements à Douvrin seront actés pour un premier bloc de 8GWh représentant 150 000 voitures par an. La mise en service démarrera dès 2023. A

minima trois blocs sortiront de terre, pour une montée en cadence progressive qui permettra d'atteindre près de 2 000 personnes sur le site d'ici 2027. Le bassin d'emploi de Douvrin est riche de nombreuses compétences industrielles, mais demeure fragilisé par d'importantes mutations notamment dans la filière automobile. C'est pourquoi, plus globalement, ce territoire concentre toute notre attention. En particulier, il bénéficie d'un soutien exceptionnel dans le cadre de la démarche « Territoire d'industrie ». Dès novembre 2020, l'Etat a financé et mis en place un dispositif d'appui en ingénierie. Pendant 145 jours des experts externes dans le développement industriel ont ainsi eu pour mission d'accompagner la Communauté d'Agglomération dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie de rebond et de transformation. Ce soutien de terrain a notamment permis de recenser plus de 160 entreprises industrielles, de réaliser plus d'une centaine d'entretiens avec des entreprises, et ainsi d'identifier de nombreux projets d'investissements industriels à accélérer et accompagner. A travers ces actions, l'Etat a ainsi apporté un soutien concret, rapide et sur-mesure, au service de la collectivité et du territoire, avec d'ores et déjà 16 projets financés par France Relance. Enfin, concernant la production de moteurs thermiques, nous veillerons à ce que les négociations en cours sur la définition de la norme européenne Euro 7 ne conduisent pas à des contraintes excessives qui excluent même les moteurs les plus performants. Ainsi, dans le cadre des échanges réguliers que nous entretenons avec Stellantis, le constructeur a annoncé que la prochaine génération du moteur essence EB de génération 3, qui comptera probablement parmi les derniers fabriqués en Europe, sera localisée à Douvrin. C'est une excellente nouvelle pour l'entreprise, pour ses salariés, et pour la région. Elle permettra d'assurer un partage de l'activité industrielle entre la production de batteries et de moteurs thermiques pour un niveau d'emplois au moins équivalent au niveau actuel, sur le long terme.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38234

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 avril 2021](#), page 3384

Réponse publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5839